

Châtaigneraie de la Gournerie : les champignons s'en mêlent

Publié le 16.11.2020

Atteints par la maladie de l'encre, une pathologie incurable, les châtaigniers de cette parcelle sont progressivement coupés à compter de novembre 2020. Les 5 hectares concernés par cet abattage vont être reboisés par des essences plus adaptées.

Micro-organismes mais gros dégâts. Voilà résumée en peu de mots **l'action délétère de l'encre du châtaignier**, une maladie mortelle provoquée par deux micro-organismes qui s'attaquent aux racines de l'arbre avant de conduire, lentement mais sûrement, à sa mort.

Au sein du parc de la Gournerie, vaste espace vert de 60 hectares connecté aux autres parcs et jardins de Saint-Herblain via le Cours Hermeland, s'étend un sous-bois de châtaigniers de 5 hectares, **affaiblis depuis plusieurs mois par la maladie de l'encre**.

Afin de prévenir tout risque de chutes sur les promeneurs et éviter que la maladie ne se propage au reste du parc, Nantes Métropole et la Ville de Saint-Herblain, co-gestionnaires de cette forêt urbaine métropolitaine, **ont décidé de procéder sans tarder à la coupe de cette parcelle**. L'abattage commence ainsi à compter de mi-novembre 2020 et sera étalé jusqu'en 2023.

Chênes et bouleaux

Les trouées réalisées seront reboisées dès janvier 2021 **par des essences plus adaptées au sol de la Gournerie**, particulièrement humide en hiver et sec l'été, autant d'éléments favorisant la propagation de l'encre. "Agir pour la transition écologique, c'est aussi prendre soin des espaces naturels dont nous avons la responsabilité, relève ainsi le maire, Bertrand Affilé. Cela signifie donc de veiller à leur viabilité à long terme, afin aussi que les générations futures puissent en profiter."

Le choix des nouvelles essences d'arbres sera fait **grâce à l'appui technique et scientifique des partenaires des forêts urbaines de Nantes Métropole**, dont le Conservatoire botanique national de Brest (CBCN), l'Office national des forêts (ONF) et des membres du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) régional.

Parmi les futures essences pressenties, **une diversité d'essences locales sera choisie pour favoriser la biodiversité** : le chêne rouvre, le chêne pubescent ou le chêne vert, et des essences d'accompagnement tels que des fruitiers forestiers, comme l'alisier torminal, le cormier, le sorbier des oiseleurs, le pommier ou le poirier.

Les bouleaux et les chênes déjà présents sur cette zone, en bonne santé, seront laissés sur place. Par ces travaux d'entretien, la Ville et Nantes Métropole travaillent main dans la main **pour régénérer le sous-bois et préserver la forêt urbaine** métropolitaine de la Gournerie des parasites.

Bois de chauffe

Les arbres coupés seront valorisés, **essentiellement en bois de chauffe pour les équipements municipaux**. Une autre partie sera réutilisée par [le collectif MONsTR \(https://monstr.fr/\)](https://monstr.fr/), des designers-constructeurs, qui fabriqueront sur site une installation artistique en bois.

Deux propositions de valorisation sont étudiées pour l'instant par le collectif :

- l'utilisation d'une partie des châtaigniers sur le chantier d'aménagement d'un bar restaurant mené par l'architecte et le collectif MONsTR sur l'île de Nantes ;
- l'utilisation d'une partie des châtaigniers pour la réalisation d'une installation au sein même du parc de la Gournerie.

Dans l'actualité

[Un jardin méditerranéen si exotique \(/Actualites/Amenagement/Un-jardin-mediterraneen-si-exotique\)](#)

[La Longère de la Bégraisière, toujours au vert \(](#)

[/Actualites/Vie-associative/La-Longere-de-la-Begraisiere-toujours-au-vert\)](#)

[Annulé - Ma rue en fleur, édition 2020 \(](#)

[/Actualites/Amenagement/Annule-Ma-rue-en-fleur-edition-2020\)](#)

[Et si on bougeait autrement ? \(/Actualites/Institution/Et-si-on-bougeait-autrement\)](#)